



SOCIETE IMMALDI ET COMPAGNIE  
13 RUE CLEMENT ADER  
77230 DAMMARTIN-EN-GOËLE

Villepinte, le 02 août 2021

**Objet : Etude ruine en chaine sur le site de OYTIER SAINT OBLAS**

Madame, Monsieur,

Je soussigné Mr Jean Louis HOUDART atteste qu'une étude technique sera réalisée avant la construction de l'extension, démontrant que les dispositions constructives visent à ce que la ruine d'un élément (murs, toiture, poteaux, poutres) suite à un sinistre n'entraîne pas la ruine en chaîne de la structure du bâtiment, notamment les cellules de stockage avoisinantes, ni de leurs dispositifs de compartimentage, ni l'effondrement de la structure vers l'extérieur de la cellule en feu.

Cette étude sera tenue à la disposition de l'inspection des installations classées.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de notre considération distinguée.

SOCIETE  
IMMALDI ET COMPAGNIE